

Expert/e des poids et mesures DF



Nature des tâches

Ils vérifient que les appareils de mesure de la pollution, les balances et les autres instruments de mesure qui sont soumis à une obligation d'étalonnage sont exacts ; lorsque ce n'est pas le cas, ils règlent les appareils. En ce qui concerne la marchandise préemballée, ils contrôlent également si la quantité déclarée est exacte. Ils travaillent dans les Offices des poids et mesures pour l'Office fédéral des poids et mesure.

Conditions d'admission

Formation dans un métier technique et 5 ans de pratique professionnelle.

Intérêt pour les appareils, le travail exact, habileté technique, fiabilité.

Formation

2 semestres en cours d'emploi.

Chef/-e de service, chef/-e d'office.